

Direction
Départementale
des Territoires
de la Loire

Saint-Étienne, le

31 JUIL. 2013

Service de l'action territoriale
Agence du Stéphanois

La préfète de la Loire

à
Monsieur Marc PETIT
Maire de la ville de Firminy

Objet : RD 500 à Firminy

Monsieur le Maire,

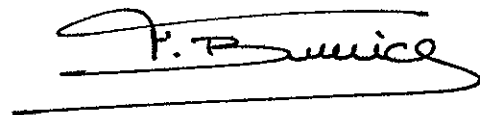
Suite à notre rencontre du 21 juin dernier et à votre courrier du 25 juin, je tiens à vous indiquer que les services de l'Etat ont examiné avec attention votre demande d'interdiction des véhicules transportant des produits dangereux sur la RD 500 dans la traversée urbaine de Firminy, compte tenu du périmètre de protection du barrage de l'Echapre.

Mes services ne voient pas d'opposition de principe à cette interdiction, en particulier vis-à-vis de la préservation de la ressource en eau potable superficielle toujours fragile dans notre département. Néanmoins, cette interdiction ne peut pas concerner uniquement le tronçon appelé entre le giratoire Leclerc et l'entrée de ville en direction de St Just Malmont, tel qu'évoqué dans votre courrier. En effet, cela ne permettrait pas de traiter la question de la proximité avec le barrage de l'Echapre dans le sens descendant et reviendrait à renvoyer ce trafic (toujours dans ce sens descendant) sur le tronçon tout aussi urbain de la commune du Chambon Feugerolles.

Aussi, pour mener à bien cette proposition, il s'avère indispensable qu'elle puisse être portée par les Conseils Généraux de la Loire et de la Haute-Loire, gestionnaires de la RD 500, à une échelle plus large depuis l'échangeur sur la RN88 d'une part, et la proche Haute-Loire d'autre part (St Just Malmont - St Didier en Velay), pour permettre de mettre en place un itinéraire de substitution le plus en amont possible et un jalonnement adéquat.

Par conséquent, je transmets une copie de vos courriers ainsi que de la présente aux présidents des Conseils Généraux pour attirer leur attention sur cette question du trafic poids-lourds sur l'itinéraire RD 500. Les services de l'État: DIR Centre-Est et DDT de la Loire (sur leurs domaines de compétences respectifs) se tiennent à votre disposition pour travailler dans ce sens avec les services des départements.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'F. Buccio', with a long horizontal flourish extending to the right.

Fabienne BUCCIO